




Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour, Le Président (Monsieur Prévost, Quatité)	Élaboration prescrite le :	7 Décembre 2011
Pour copie conforme Le Président		



PAYSAGE URBANISME ARCHITECTURE ARCHITECTURE INTERIEURE

P. GARDIN Paysagiste C.C.P., B. BONNET Architecte C.C.P., B. GONON Architecte d'Intérieur
Membres de la S.C.A. Atelier de Triangle
Copie Copyright Morvan Loire - 100 rue Paulin Talon - 71000 MONTCEAU - Tél : 03 85 51 41 41 - Fax : 03 85 51 41 42 - Email : atelier@triangle.fr



Légende

- | | |
|---|--|
| UA Zone centre bourg de Moulins Engilbert | A Zone agricole |
| UAI Secteur centre bourg de Moulins Engilbert soumis au risque inondable | Ah Secteur d'habitat dispersé en zone A |
| UAcb Zone centre bourg | Aa Secteur agricole inconstructible |
| UC Zone correspondant aux quartiers récents de Moulins Engilbert | N Zone naturelle |
| UCi Secteur correspondant aux quartiers récents de Moulins Engilbert soumis au risque d'inondation | Nh Secteur d'habitat dispersé en zone N |
| UH Zone correspondant aux hameaux | Nhi Secteur d'habitat dispersé en zone N soumis au risque inondable |
| UE Zone destinée à l'équipement | NI Secteur de loisirs |
| UX Zone destinée à l'activité artisanale et commerciale | NIc Secteur de loisirs réservé au camping |
| | Ni Secteur naturel soumis au risque inondable |
| | Nph Secteur naturel de mise en valeur du château |
| 1AU Zone d'extension à court terme destinée à l'habitat | ME1★ Élément de paysage repéré au titre de l'article L.151-19 |
| 1AUX Zone d'extension à court terme destinée à l'activité | Emplacement réservé |
| 2AU Zone d'extension à long terme destinée à l'habitat | Secteur de protection des commerces |